

**Intervention de monsieur le vice-président Muet  
lors de la séance publique du 6 avril 2009  
(dossier n° 2009-0701)**

---

**N° 2009-0701 - urbanisme** - Saint Germain au Mont d'Or - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - Lyon 9° - Lyon 5° - La Mulatière - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Fontaines sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Projet directeur Rives de Saône - Individualisation d'autorisation de programme partielle - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Espaces publics -

---

**M. MUET :** C'est un projet majeur de ce mandat et cela deviendra sans doute le projet phare de vos mandatures, monsieur le président, avec le confluent qu'il prolonge. C'est aussi l'un des projets urbains les plus emblématiques d'un début de siècle marqué par la préoccupation du développement durable de nos cités.

L'urbanisme des années 60 avait conduit à éloigner les Lyonnais des rives de nos fleuves abandonnées aux voitures, à la circulation et aux parkings. Ce projet va permettre de les retrouver. C'est un projet sans précédent par son ampleur et par sa diversité car, si les berges du Rhône étaient un projet unifié -Gilles Buna parlait tout à l'heure, à juste titre, d'unité de lieu, de temps et d'action pour les berges du Rhône-, Rives de Saône est en fait un chapelet de projets différents, fédérés autour d'un cheminement le long du fleuve.

A la différence du Rhône qui a longtemps été une frontière, la Saône est au cœur de notre agglomération. C'est sur ses rives que la ville est née, c'est sur ses rives qu'elle s'est développée, ce qui explique l'extraordinaire diversité de son patrimoine architectural ; cette rivière lente et sinueuse possède une formidable variété de paysages naturels que l'urbanisation de l'ère industrielle a souvent dégradée et que ce projet va faire renaître.

Je voudrais saluer l'audace de certaines décisions. Quand, pour le parking Saint Antoine, il est apparu que le projet initial de créer une esplanade gazonnée sur la dalle du parking n'était pas compatible avec des plantations ou avec des manifestations, vous n'avez pas hésité, monsieur le président, à choisir la solution radicale de la construction d'un nouveau parc de stationnement. Que les dalles des parkings des quais du Rhône ne soient pas plus robustes est sans doute un coût supplémentaire pour la génération présente mais c'est incontestablement une chance pour les générations futures car, grâce à cette décision de déplacer le parking, nos concitoyens pourront, dans quelques années, retrouver les plages sur lesquelles leurs grands-parents allaient flâner ou jouer aux boules. Le béton laissera place à un espace public majeur et, en face, côté Saint Jean, une opération comparable dans le prochain mandat donnera à la Saône sa vraie place dans ce quartier historique.

Ce projet s'articule avec d'autres grands projets. C'est le cas naturellement du Confluent mais cela est vrai également pour les quais Gillet et Jaÿr, où la reconquête des rives accompagne les deux grands projets que sont la construction du pont Schuman et le creusement du deuxième tube du tunnel de la Croix-Rousse. Du côté quai Gillet, c'est le lancement d'une rénovation fondamentale d'un quartier qui n'a connu pratiquement aucune requalification depuis la création du tunnel de la Croix-Rousse, il y a près de soixante ans. Côté neuvième arrondissement, ce projet marquera l'aboutissement de la rénovation du quartier de l'Industrie avec, dans le prochain mandat, une promenade entre l'île Barbe et le pont Schuman.

Je voudrais également saluer le choix qui a consisté à aborder d'emblée l'ensemble du projet en décomposant sa réalisation non pas en tronçons mais en mosaïque de projets répartis sur l'ensemble des communes et des territoires. Cela a conduit à un projet fédérateur qui met en valeur aussi bien des espaces naturels comme l'île Roy, des espaces de loisirs comme la promenade des guinguettes à Rochetaillée sur Saône, la promenade de Fontaines sur Saône ou les marches de Neuville sur Saône ou encore des espaces urbains en bordure de rivière au centre de Lyon.

Ce choix de décentraliser la réalisation du projet dans le temps et dans l'espace est essentiel. A rebours des grands projets urbains d'un seul bloc des années 60, toute l'histoire montre au contraire qu'une ville ne se construit durablement que lentement, en harmonie avec l'usage progressif des lieux. Habituer nos concitoyens à s'appropriier les lieux permet d'adapter la réalisation concrète des projets à leur usage. De ce point de vue, le fait que, dès le début, la continuité du cheminement soit réalisée, avec des estacades dans les passages difficiles à aménager ou avec des promenades transitoires en encorbellement au-dessus du parking Saint Antoine, est essentiel parce que ce cheminement est le fil directeur du projet. De même, la réalisation de la piste cyclable qui reliera Vaise à Genay s'ouvrira, à terme, sur les parcours cyclables du département de l'Ain.

Une exposition récente se terminait par la question : "Le XXI<sup>ème</sup> siècle verra-t-il la renaissance de la Saône à Lyon ?" Oui, ce projet mérite ce terme de "renaissance" car il marque une rupture forte dans le rapport de notre agglomération à ses fleuves. Après avoir renoué avec le Rhône dans le mandat précédent, notre agglomération renoue avec la rivière qui a façonné son histoire.

C'est un très beau projet que le groupe Socialiste et apparentés votera avec enthousiasme.